

Mise à l'honneur

Dossier Aurélie Marot



LES SAPEURS-POMPIER de

LA VILLENEUVE AU CHENE

L'origine du mot SAPEUR-POMPIER

Le terme **SAPEUR** vient des premiers intervenants sur les incendies qui n'avaient d'autre choix que d'abattre (saper) les maisons menacées par le feu pour en stopper l'avancée et éviter ainsi que tout le quartier ne brûle.

Quant au terme **POMPIER**, il vient tout simplement de la compétence des sauveteurs à manipuler les pompes à bras, avant l'apparition des pompes à vapeur.

Une Loi de 1790 confie à l'autorité municipale " le soin de prévenir par des précautions convenables et celui de faire cesser par la distribution des secours nécessaires les accidents et les fléaux calamiteux".

Etre sapeur-pompier volontaire :

1/ C'est jouer un rôle essentiel dans la **prévention** des risques de toute nature, dans l'**information** et l'**alerte** des populations ainsi que dans la **protection** des personnes, des biens et de l'environnement contre les accidents, les sinistres et les catastrophes.

Pour ce faire, le sapeur-pompier suit, dans un premier temps, une formation de base de 252 heures, correspondant au cursus d'équipier.

Puis selon ses aspirations, il peut entreprendre des modules de perfectionnement proposés par le service départemental d'incendie et de secours.

Pour maintenir ses acquis, le Chef de corps organise une manœuvre par mois.

Tout citoyen
peut s'engager
en qualité de
sapeur-pompier
volontaire.



Manœuvre incendie



Manœuvre secourisme en salle
l'hiver

Le sapeur-pompier intervient à la demande du centre de traitement d'alerte départemental (18 et 112) basé à Troyes.

2/ C'est signer la charte nationale du sapeur-pompier volontaire. Cette dernière a pour objet de rappeler les valeurs du volontariat et de déterminer les droits et les devoirs du sapeur-pompier volontaire.

Comme Georges Crossette, Eugène Gros, Robert Bernard, Maurice Darvogne, Marcel Kerlau, Emile Beugnot, Georges Potée, Hubert Martin, René Planson, Achille Brack, Gérard Grandin, Serge Briet, Francis Desimpel, Patrick Garnier, Denis Jacquard, Manuel et Francisco Villena, Raymond et Georges Marot, Jean-François Heuillard, Francis Guyot....., rejoignez le corps de première intervention de la Villeneuve au Chêne.



Composition du corps de première intervention (CPI) de la Villeneuve au Chêne :

Les effectifs :

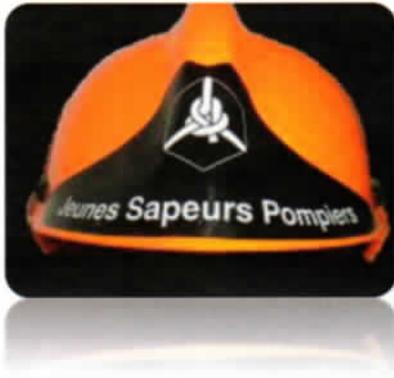
1897 : 26 hommes
 1910 : 18 hommes
 1928 : 22 hommes
 2015 : 11 SPV

HOMMES DU RANG		SOUS-OFFICIERS	
	5 SAPEURS de 2 ^{ème} classe		1 SERGENT
	2 SAPEURS de 1 ^{ère} classe		1 SERGENT-CHEF
	1 CAPORAL		1 ADJUDANT

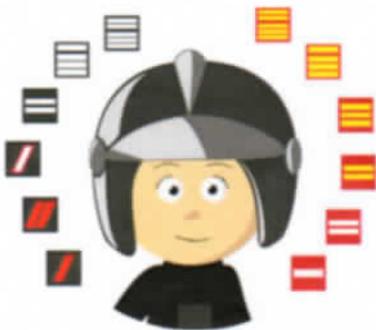
L'arrivée des femmes dans les corps de sapeurs-pompier est relativement récente. (Décret du 25 octobre 1976). Cependant, pour la petite histoire, dès le moyen âge, les municipalités faisaient obligation aux femmes de participer à la lutte contre le feu en formant la chaîne des seaux, sous peine d'amende voire de prison. Aujourd'hui, les corps de sapeurs-pompier restent encore marqués par une forte hégémonie masculine.

Le CPI compte 3 femmes.
 (Dominique Cervantes, Flore Bazile,
 Manon Chevalier)





3 sapeur-pompiers de la Villeneuve sont issus de l'école départementale des jeunes sapeurs-pompiers.



Aujourd'hui, quatre d'entre eux sont en double appartenance avec le centre d'incendie et de secours de Vendevre sur Barse. (Flore Bazile, Manon Chevalier, Freddy Clerici, Kévin Tessier).

Le département de l'Aube compte 19 écoles formant 211 jeunes sapeurs-pompiers. (2015-2016)

Les jeunes filles et garçons peuvent intégrer l'école dès l'âge de 12 ans pour le département de l'Aube.

Durant 4 ans, des animateurs les initient aux techniques propres aux sapeurs-pompiers (découverte du matériels incendie, apprentissage des gestes de premiers secours) et développent leur esprit de solidarité.

Le brevet de jeune sapeur-pompier valide des savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis au cours de leur formation.

A 16 ans, avec consentement des parents, ils peuvent s'engager en tant que volontaire ou bien devenir sapeur-pompier professionnel de 2ème classe à sa majorité et sans concours (réservé aux JSP et SPV en exercice depuis 3 ans).

LA VILLENEUVE-AU-CHENE

Nos dévoués sapeurs s'engagent...



Nos deux dévoués sapeurs, Jean-François Radar et David Laurent en compagnie de l'adjudant Laurent, chef de corps

Décembre 1991, Jean-François Radar et David Laurent sont les premiers à se porter volontaires pour renforcer le centre de Vendevre sur Barse départementalisé.

Les chefs de corps

Lieutenant Jules Beauvalet

Nommé chef de corps en 1938



Sous-Lieutenant Albert Vinot



Sous-Lieutenant Charles Boutiot

Nommé chef de corps en 1950



Lieutenant André Gros

Nommé chef de corps en 1970

Adjudant-chef Daniel Laurent

Engagé en avril 1970

Nommé chef de corps en janvier 1978



Un sapeur-pompier à l'honneur : remise de médaille à l'adjudant Laurent Daniel



Le 11 novembre 1990, le Député Pierre Micaux le décore de la médaille des sapeurs-pompiers échelon argent.

(20 ans d'engagement)



En 2003, il reçoit des mains du Lieutenant-colonel Eric Faure, Directeur départemental des services d'incendie et de secours, ses galons d'Adjudant-Chef.

A sa cessation d'activité, en décembre 2005, il est nommé au grade de Lieutenant honoraire.



Adjudant Didier Kerlau

Engagé en juillet 1975. Nommé chef de corps en janvier 2006

Cessation d'activité en novembre 2015 et nommé au grade de Lieutenant honoraire



Adjudant Laurent Egger

Engagé en juin 1989

Nommé Chef de corps en novembre 2015





Mise à l'honneur ^{2^{me}} partie

LES SAPEURS_POMPIERS de

LA VILLENEUVE AU CHENE

Le Maire : responsable de la sécurité de ses concitoyens



Depuis sa création, le Maire et son conseil municipal ont toujours entretenu leur corps de première intervention et veillé à son bon fonctionnement.

1860 : Le conseil municipal décide d'acheter une pompe à incendie (2 025 francs).

1863 : Construction d'un abri pour la pompe à incendie attenant à la mairie

1897 : La compagnie possède des tambours et des clairons.

1927 : La pompe à incendie foulante est remplacée par une pompe aspirante et foulante achetée à la ville de Troyes pour la somme de 2 000 francs.

1928 : La commune fait une demande de subvention auprès de l'Etat car les effets des sapeurs-pompiers ont été réquisitionnés au début de la guerre et n'ont pas été rendus.

1936 : Le Conseil prévoit la construction d'une remise attenant à l'ancienne école des filles.

1957 : Cérémonie de réception de la motopompe Maheu-Labrosse de 30 mètres cube

M. Georges Crossette, entourés de ses conseillers municipaux ainsi que de la compagnie de sapeurs-pompiers commandée par le sous-Lieutenant Charles Boutiot étaient rassemblés pour accueillir les invités.

Etaient présents également M. Henri Bourlon de Sarty Conseiller général, M. Lucien Martin Maire de Champ sur Barse, M. et Mme Altenbach, le Capitaine Malbo du centre de Troyes et l'inspecteur départemental du service de défense contre l'incendie, le Sous-Lieutenant Mansuy du centre de secours de Vendeuvre...

Les invités et les sapeurs-pompiers se dirigèrent vers la mare située sur la route de la Loge aux Chèvres afin d'assister aux essais. Dirigé par le Capitaine Malbo, ces essais donnèrent entière satisfaction sauf à un troupeau de bœufs qui dut fuir craignant la douche.



1965 : Augmentation de l'indemnité annuelle des sapeurs-pompiers. Elle n'a pas été augmentée depuis 10 ans. Elle passe de 200 francs à 300 francs.

1971 : Demande faite auprès de la commune pour compléter l'habillement et le renouvellement de casques conformes à la réglementation en vigueur (1 tenue de sapeur, 4 chemises, 1 képi, 10 casques en acier inoxydable, 10 ceintures de feu) pour une somme de 2 217.60 francs.



1986 : Aménagement de l'ancien local des sapeurs-pompiers

1989 : Création d'une amicale des sapeurs-pompiers

2000 : La compagnie se dote d'un drapeau

2010 : Réfection de la toiture du local des sapeurs-pompiers



Daniel Laurent, Roger Munoz,
Francis Guyot, Moulay Karim.....



L'organisation opérationnelle



Visite du centre de traitement de l'alerte avec Romain TISSOT, Adjoint au maire

Les appels d'urgence sont centralisés au centre de traitement de l'alerte (CTA), situé au siège de l'état-major des services d'incendie et de secours - 21 rue Etienne Pédron à Troyes depuis 2000.

Chaque centre d'incendie et de secours est relié à ce réseau départemental de régulation des interventions.

Ainsi notre corps de 1^{ère} intervention communal et le centre d'incendie et de secours territorialement compétent (Vendeuvre sur Barse) sont alertés par ce dispositif et ainsi vous apportent les secours adaptés à votre demande.

Le matériel opérationnelle



Les pompes à bras sont apparues début du XVII^e siècle.

Les pompes à bras ont été utilisées jusqu'au début du XX^e siècle pour laisser la place ensuite aux pompes à moteurs (motopompes).



Pour mener à bien leurs missions, nos sapeurs-pompiers ont à leur disposition un véhicule et du matériel (motopompes, échelle, dévidoir, sac de l'avant ...)



Les sapeurs-pompiers = un esprit de groupe

Une stèle en mémoire des camarades sapeurs-pompiers des communes de Champ sur Barse et de la Villeneuve au Chêne décédés a été aménagée devant l'église de La Villeneuve au Chêne.



Une pensée pour Roger Munoz et Dominique Laurent qui nous ont quittés bien trop tôt.



La fête de la Sainte Barbe chez les sapeurs-pompiers se généralise sous la Troisième République.

« Faire la Sainte Barbe » est un moment privilégié pour réaffirmer la cohésion du groupe et rendre hommage aux disparus.

Originaire d'Orient au milieu du III^e siècle, Barbara est la fille unique de Dioscore. Elle se convertit au Christianisme. De colère, son père l'enferme dans un donjon. Elle refuse d'abjurer la religion chrétienne. Le juge la condamne aux pires tortures sous le regard de son père. Brûlée, fouettée, par la grâce de Dieu elle ne ressent pas la douleur. Alors son père décide de l'a décapitée. Aussitôt, il est frappé par la foudre et réduit en poussière. C'est ainsi qu'elle fut surnommée « la Sainte du feu ».



SAPEUR-POMPIER
VOLONTAIRE :
POURQUOI PAS TOI ?

Des temps forts

Mobilisation pour les valeurs du Téléthon



Cérémonies

L'implication des sapeurs-pompiers communaux dans la vie locale passe également par les cérémonies commémoratives.



Bicentenaire 1989



Pascal Lasnier



André Gros



Daniel Laurent sous l'arc de Triomphe



Jean-François Heuillard

Porte-drapeau durant 25 années

1984

Manifestations sportives

2004



Parcours sportif des sapeurs-pompiers du canton : épreuves athlétiques rappelant leur activité